

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : Julien Claude

<https://www.cadre21.org/membres/3c167696f4ee156012c71bb9>

Date d'obtention : 2022-01-12 21:32:39

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que la marche à suivre est claire et précise afin de mieux orienter nos interventions, les baliser pour ne pas nuire à des futures poursuites légales. L'important est de prendre soin des victimes, les accompagner ainsi que les soutenir dans cette épreuve. Le tout a pour but de limiter la propagation des photos/vidéos compromettantes tout en respectant les ados impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va m'outiller afin de faire face à ce genre de situation. Elle m'a permis d'apprendre des choses qui me seront utiles dans mes interventions du quotidien, des aspects légaux comme les répercussions sur la vie des victimes. Je vais m'en servir pour en faire de la sensibilisation auprès d'eux.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je devrai avoir une écoute active et empathique. Ne pas juger et favoriser la discussion. Rester dans le cadre de mes fonctions et rentrer en contact avec les policiers s'il y a lieu. Ne jamais regarder les photos/vidéo car cela est considéré un acte criminel.